

Guide pratique

Protéger son épargne face à l'État français

1. La diversification bancaire

- Répartir son argent dans plusieurs banques.
 - Profiter plusieurs fois de la garantie des dépôts (100 000 € par banque) en cas de défaillance bancaire.
-

2. Éviter les livrets réglementés

- Ne pas concentrer toute son épargne sur les Livret A, LDDS, PEL.
 - Ces placements sont facilement taxables par l'État.
-

3. L'assurance-vie : prudence

- Diversifier entre fonds euros et nombreuses unités de compte.
 - Envisager l'assurance-vie luxembourgeoise pour plus de protection.
-

4. Les actifs tangibles à privilégier

- L'Or et l'argent physique (coffre).
 - L'immobilier en direct mais attention aux frais et à la fiscalité.
 - Les forêts, les terres agricoles et les vignobles.
-

5. Investir à l'étranger : Ouverture de votre patrimoine à l'internationale

- Ouvrir des comptes bancaires hors de France (Suisse, Luxembourg).
 - Privilégier des courtiers étrangers pour investir.
 - Choisir des ETF internationaux (world).
-

6. Les placements résilients

- Choisir des ETF Monde.
 - Prendre des actions de multinationales solides.
 - Investir dans des SCPI diversifiées à l'étranger.
 - Envisager le Private Equity.
-

7. La stratégie fiscale à adopter

- Optimiser PEA, PER et assurance-vie.
 - Anticiper la succession.
 - Utiliser les niches fiscales.
-

8. Avoir des liquidités hors banques

- Toujours garder une partie en cash physique.
-

9. La surveillance politique et monétaire

- Suivre la dette française, les taux et la fiscalité.
 - Anticiper les changements législatifs.
-

10. La Protection numérique

- Diversifier ses accès bancaires (authentification forte).
 - Utiliser des coffres-forts numériques pour ses documents financiers.
 - Éviter les arnaques et cyber-risques (phishing, piratage).
-

Résumé :

La meilleure défense est la **diversification** (banques, supports, pays, actifs). Et aujourd'hui, la **sécurité numérique** est devenue un pilier incontournable de la protection patrimoniale.